

20 juin 2022 -12:43

Les Etats généraux de la Sécurité privée : un regard vers l'avenir

A quoi devra ressembler, à l'avenir, la collaboration entre la police et le secteur de la sécurité privée? Quel peut être le rôle de ce secteur dans la future politique de sécurité intégrale ? Quelles innovations technologiques pouvons-nous attendre dans le secteur de la sécurité privée ? Les différentes parties prenantes se pencheront sur ces questions ce 21 juin, à l'occasion des Etats généraux de la Sécurité privée. Les recommandations concrètes qui seront formulées peuvent s'avérer précieuses pour la politique de sécurité intégrale de la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden.

Qualité et fiabilité

Agents de gardiennage et de sécurité, installateurs de caméras et d'alarmes, conseillers en sécurité : le secteur de la sécurité privée et ses professionnels jouent un rôle central dans la politique de sécurité intégrale. Le Service public fédéral Intérieur délivre des autorisations, il effectue des contrôles du respect des conditions d'autorisation et d'exercice et sanctionne les entreprises et personnes qui ne respectent pas ces conditions. Les autorités veillent ainsi à la qualité et à la fiabilité du secteur de la sécurité privée.

L'avenir du secteur de la sécurité privée

La ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden, reconnaît le rôle du secteur privé dans la politique de sécurité. A l'avenir également, elle voit dans ce secteur un partenaire professionnel dans la chaîne de sécurité. A sa demande, la Direction générale Sécurité et Prévention (DGSP), la Fédération des Entreprises de Belgique et les universités de Gand et de Liège organisent conjointement les Etats généraux de la Sécurité privée. 'Garantir l'avenir du secteur' est la devise de cette plate-forme qui rassemble tous les acteurs du secteur.

Outre les organisateurs, différentes parties prenantes (police fédérale et police locale, pouvoirs locaux et diverses associations professionnelles, ...) se pencheront sur la position du secteur dans le futur paysage de la sécurité. Les participants se concentreront principalement sur le rôle que peut jouer le secteur dans la politique de sécurité de demain, et sur la forme que pourrait prendre la collaboration avec, entre autres, la police. Par ailleurs, les participants aux Etats généraux de la Sécurité privée prêteront attention aux défis et opportunités que créent les innovations technologiques dans le domaine de la sécurité privée, comme les systèmes de caméras et d'alarmes. Concilier les possibilités qu'offre l'ère numérique avec nos droits fondamentaux est l'un des thèmes centraux de cette journée.

Des recommandations concrètes pour la politique future

Après les réflexions d'experts du gouvernement, du secteur de la sécurité privée et du monde

académique, les participants se répartiront en plusieurs panels afin d'examiner les différents aspects de chacune de ces questions. Des recommandations concrètes seront formulées sur la base des conclusions de ces discussions. Ces recommandations seront transmises à la ministre et pourront servir de source d'inspiration pour les décisions stratégiques à venir. C'est donc conjointement que toutes les parties concernées élaboreront, aujourd'hui, un plan largement soutenu pour le secteur de la sécurité privée de demain.

SPF Intérieur - Direction générale Sécurité et Prévention
Rue du Commerce 96
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 33 24
<https://www.besafe.be>

Tineke Van Iseghem
Responsable de la communication (NL)
+32 478 10 51 37
tineke.vaniseghem@ibz.be

Komlan Toulassi Mensah
Responsable de la communication (FR)
+32 473 85 07 34
komlan.toulassimensah@ibz.be